Numéro 61 **Eté-2019**

SOMMAIRE

➢ **Les propos de la Présidente**
par Laure de La Chapelle

➢ **Un Nœud gordien**
par Laure de La Chapelle

➢ **L'Assassinat du comte d'Antraigues**
par Didier Duval

Les Propos de la Présidente

La recherche dans le domaine qu'on appelle, bien à tort, « la petite Histoire », n'a plus rien à voir à l'heure du numérique, avec ce qu'ont connu nos grands ancêtres, Lenôtre, Castelot et Alain Decaux. Ils ont passé leur vie dans les bibliothèques et les dépôts d'archives, feuilletant page après page, ouvrant des séries de cartons gonflés de cahiers classés et reliés, prenant des notes, recopiant des textes entiers, avançant pas à pas, heure après heure, journée après journée, année après année, déjà aidés au milieu du siècle dernier par l'invention de la photocopie.

Nous avons encore connu cette époque jusqu'aux années 1990. Nous cherchions Louis XVII dans tous les coins de France et de Navarre, déchiffrant dans les préfectures les archives départementales et à Paris les Archives Nationales abritées dans les merveilleux hôtels du Marais. Faute de survoler les airs et de franchir les océans, on se transportait parfois en train ou en voiture jusqu'aux dépôts de Vienne, de Madrid ou de Londres. Mais on préférait bien souvent consulter les livres d'auteurs étrangers, pourvu qu'on ait pris la peine de les traduire dans notre langue.

A présent, d'un clic, vous avez la biographie d'un empereur, d'un révolutionnaire ou d'un homme de loi, vous ouvrez les dossiers d'un collège de Baltimore, vous suivez le parcours de Fersen édité par Stockholm, vous consultez les gazettes anciennes, vous commandez des livres rares édités par de lointaines universités.

Notre terre est couverte de liens inextricables, qu'il vous appartient de dénouer si vous continuez vos recherches par ces mille chemins. Et, après tout, ce n'est pas toujours plus facile de retrouver la réalité d'un moment historique dans le foisonnement des solutions proposées dans l'instant, que dans le mystère et la solitude des livres d'autrefois.

Et pourtant, bien sûr : « **Va pour l'Histoire !** »

Laure de La Chapelle

Un nœud gordien

par Laure de La Chapelle

Car c'est bien le nœud de l'affaire Louis XVII auquel nous arrivons à ce point de mes recherches. Et comme je ne prétends nullement avoir l'épée d'Alexandre pour le trancher, j'essaierai de démêler progressivement les entrelacs d'une situation dont personne jusqu'ici n'est venu à bout, et pour cause ! J'exposerai les différents indices restant à notre disposition, leurs tenants et aboutissants, sans toutefois me hasarder à une conclusion qui ne saurait être définitive.

L'époque

Sans ignorer qu'à partir de la séparation du petit Capet d'avec sa mère en juillet 1793, des hypothèses intéressantes ont été formulées sur une éventuelle exfiltration à cette époque, il est de fait que les historiens sont obligés de prendre en compte la présence de Louis-Charles à son interrogatoire des 7 et 8 octobre, destiné à charger les accusations contre la Reine. L'abondante documentation d'époque, la présence de témoins importants en dehors d'Hébert, comme David ou Pache, et les réponses de Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire garantissent fermement la présence de l'enfant dans la Tour du Temple à l'automne 93.

Jean-Nicolas Pache

A partir de la mort de la Reine, la situation du petit Capet évolue : les chefs révolutionnaires se désintéressent de son témoignage, l'enfant est décrit tantôt chantant à tue-tête, tantôt se repliant sur lui-même. Madame Royale avait remarqué qu'il avait grossi sans prendre de taille, alors que, plus tard, un tableau de Vien le montre amaigri, le regard fixe.

C'est en décembre qu'un premier texte donne l'alerte sur sa santé. Abreuvé de vin par Simon, ou à défaut, d'eau polluée de la Seine, l'enfant qui avait toujours eu des ennuis digestifs, commence à ne plus supporter le régime de la Tour. Simon signale un dévoiement continuel qu'on ne soigne pas, et un article de Thibaut de Laveaux révèle qu'il a été trouvé sur son lit « couvert de vilenies ». Prudent, le journaliste, surchargera le chiffre de l'an II pour dater son texte de l'an III. Introduite par la mère Simon, une dame Dubuisson, vêtue en servante, le trouve allongé sur son lit « *en parfait état d'intoxication* », sale et graisseux (taché de graisse), très émacié et épuisé, chantant la carmagnole…

Gagné, le cuisinier du Temple, alerté au début de l'année 1794 par l'attitude de l'enfant qui renvoie sa nourriture depuis trois jours, le voit affalé dans un coin de sa chambre et dans un état inquiétant d'atonie.

Les rumeurs commencent à courir, et des ouvriers de la rue de Charonne se demandent s'il n'est pas mort. Certains historiens, à la suite de Louis Hastier, suivent cette piste, d'aucuns le voient déjà enterré subrepticement au pied de la Tour. Voire…

Tout repose en fait sur le témoignage de Simon, un expert en désinformation. En février 1794, après son départ, il donne des nouvelles du Temple, mais uniquement de la vie des princesses en janvier. Quid du petit Capet ? Rien en début d'année. Ses renseignements datent de l'automne de l'année précédente, puisqu'il cite Hébert, qui ne vient plus depuis 1794, et le jeu de billard, enlevé le 16 octobre 1793 à la mort de la Reine.

Le docteur Thiéry, dont les factures s'arrêtent le 4 janvier, ne signale pas auparavant de maladie particulière, et la décharge donnée à Simon le 19 janvier 1794 révèle qu'il est en bonne santé. Qu'il ait fait une grève de la faim au départ de son « précepteur » se conçoit parfaitement d'un enfant qui se retrouve tout seul dans une chambre de prison à huit ans. La gravure qui le représente dans l'ancien salon de la petite Tour au 1er étage, en compagnie d'un roquet enjuponné, peut correspondre à un début de changement dans sa situation.

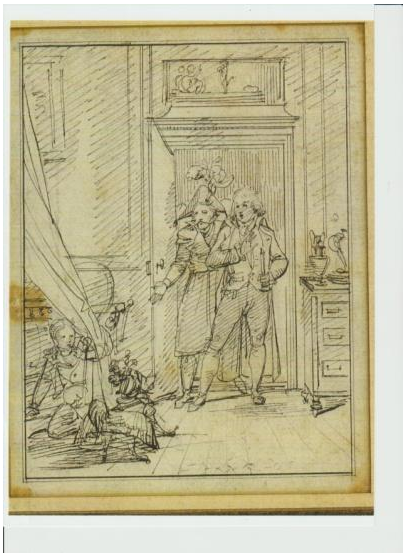

Quels sont pour lui, les projets de ses geôliers ? Pour tenter de le savoir, il faut bien comprendre que le sort du fils de Louis XVI dépend étroitement de deux facteurs : la politique étrangère de la France et la lutte des factions à l'intérieur de l'Hexagone.

Que se passait-il à la fin de l'année 1793 sur nos frontières ? La guerre contre les armées coalisées y faisait rage et malgré la victoire de Hoche sur les Autrichiens, victoire qui avait dégagé la citadelle de Landau dans le Palatinat, les Espagnols avaient envahi le Roussillon au Sud, les armées anglaises et napolitaines avaient débarqué à Toulon, les Vendéens se battaient à l'Ouest. Il fallait donc faire front de toutes parts.

Et malgré le secret qui entoura cette tentative, nous savons, par les rapports de la chancellerie autrichienne, que des émissaires de Robespierre débutèrent des pourparlers avec la diplomatie impériale représentée par le comte de Trautmannsdorff, nommé le 28 février 1793 à la *Chancellerie de Cour pour les Pays-Bas*.

En 1778, l'impératrice Marie-Thérèse avait voulu échanger les Pays-Bas contre le duché de Bavière ; son fils Joseph II poursuivit le même but. Après la victoire des Français à Jemmapes en 1792, et malgré les importants subsides que ce pays rapportait au trésor impérial, les Pays-Bas restaient en marge des intérêts de la maison de Habsbourg.

Fin décembre 1793, Vienne et le CSP (Comité de Salut Public), sous l'égide de Robespierre, ouvrirent donc des négociations secrètes à Bruxelles, (*à l'insu de Berlin*), tâche confiée à Mercy-Argenteau et à Trautmannsdorff. Délibérations couvertes par le Secret d'Etat, si bien que peu d'historiens y ont fait allusion. Rapportons cependant ce qu'en dit Michaud dans sa *Biographie Universelle* (vol.84 p.242) : *« Une mission plus importante encore que reçut le comte de Trautmannsdorff conjointement avec le comte de Mercy-Argenteau fut de diriger les négociations qui s'ouvrirent à Bruxelles vers la fin de l'année 93 entre le CSP de la nouvelle République et la cour de Vienne. On ne peut douter que l'Angleterre y ait pris part et ainsi fut réglé le sort du monde ; l'histoire de cette époque ne peut pas être comprise si l'on n'en connaît les résultats. »*

Comte de Mercy-Argenteau

Comte de Trauttmansdorff

Au début, les parties approuvèrent la proposition de Vienne d'abandonner les Pays-Bas contre une compensation dans des territoires plus avantageusement situés, mais les revendications des deux puissances étaient trop éloignées pour arriver à un accord définitif, et ce fut l'échec. On sait qu'au mois de février suivant, Hébert accusa Robespierre d'avoir demandé la paix à toutes les puissances et *« que si, aujourd'hui, il parle un langage contraire, c'est qu'il n'a pu l'obtenir. »* (Manuscrits de Dropmore, bulletin 13). Nous verrons qu'après l'arrestation des hébertistes, il y eut sans doute de nouvelles tentatives de contacts avec la cour de Vienne.

Le sort du fils de Louis XVI dépendait-il de l'issue de pourparlers avec des puissances étrangères ? On peut le supposer, mais c'est sans compter avec les luttes de factions qui se déroulaient sans discontinuer dans la France révolutionnaire pour se disputer le pouvoir. Tantôt menaçants, tantôt indifférents envers des prisonniers de la Tour jamais à l'abri d'un retournement de situation, il n'est pas inutile d'apercevoir au jour le jour l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes :

8 Novembre 1793 : « *Le CSP, où est Robespierre, forme le parti ostensiblement dominateur, réuni avec l'abbé Sieyès, Pache, Chaumette, Bourdon et Hébert. Le 8, les tribunes ont été pour le CSG (Comité de Sûreté Générale), et on ne doute pas qu'il détruise le CSP en se servant habilement des sottises que fait le CSP en se livrant à toutes les fureurs de Robespierre.*» (Bulletin 2. Dropmore).

30 novembre 93 : « *Il y a une division de nature à s'envenimer chaque jour davantage entre le CSP et la Municipalité qui prend le parti du CSG, c'est-à-dire ce qui reste à présent de ce Comité. Robespierre, l'abbé Sieyès, Bourdon et Barère sont les chefs du CSP. Pache, Hébert et Chaumette sont les chefs de la Municipalité* (Notez un premier changement d'orientation de Pache, le maire de Paris)*. En ce moment, Robespierre paraît avoir le parti prépondérant, mais les observateurs instruits ne doutent pas que la Municipalité ne finisse par l'emporter sur le CSP. La Municipalité veut que Robespierre donne sa parole de faire consentir le CSP au massacre de la famille royale et de tous les prisonniers, massacre qu'il a lui-même provoqué et annoncé. Une des raisons qui fait croire que Robespierre succombera, c'est qu'il a pris le parti qui paraît le plus modéré. Il a remis un mémoire au CSP le 26 novembre par lequel il annonce qu'il voudrait que l'on examinât sérieusement s'il ne vaudrait pas mieux conserver les prisonniers* » (Bulletin 4, op.cit.)

28 décembre 93 : *« La division entre le CSP et la Municipalité est en pleine activité. Si Robespierre parvient à éteindre toute correspondance entre la Municipalité de Paris avec l'extérieur et l'intérieur, il obligera cette Municipalité à se renfermer uniquement dans ses fonctions. Jusqu'ici, toutes les apparences du succès sont en faveur de Robespierre. Il veut faire couper la tête à Chabot et à Bazire pour pouvoir après s'établir en dictateur, mais il n'y réussira pas si aisément, car il est naturellement poltron »* (Bulletin 6 ,op.cit.).

En cette fin d'année 1793, la lutte pour le pouvoir s'intensifie, et il est visible que la Municipalité, avec Pache à sa tête, voudrait s'émanciper urbi et orbi de l'emprise des Comités. Un mois plus tard, elle tente une manœuvre destinée à éliminer l'Incorruptible.

31 janvier 1794 : *« Le 22 janvier, la Municipalité, réunie chez Pache, prit un moyen infernal pour détruire les partisans de Robespierre ; ce fut de faire annoncer dans tous les papiers publics que l'on avait trouvé le 21 l'original de la Pétition des vingt mille contre les journées du 31 de mai. Robespierre dénonça au CSP que cette liste avait été fabriquée non contre lui personnellement, mais pour y englober tous les partisans du CSP sous ce prétexte. »* (Bulletin 8 op.cit)

Le mois suivant, février 1794, marque la division de la Municipalité, Hébert prenant la tête des Enragés et des clubs ultra révolutionnaires, alors que le maire Pache ne se manifeste plus guère. A Paris, la disette est effroyable.

28 février 1794 : Paré, ministre de l'Intérieur, déclare au Comité le 4 mars : « *Que le Club des Cordeliers, auquel la Municipalité était toute dévouée, et qui avait un très grand parti dans le Club des Jacobins influencé par Hébert, était résolu à exterminer tout le parti de Robespierre, tous les ministres, à faire égorger tous les prisonniers du Temple… Que le plan était de forcer la Convention à accuser Robespierre et tout son parti* »..

Le 7 au soir, le CSP chargea expressément Robespierre de dénoncer à la Convention Hébert, Chaumette et la Municipalité. Nos amis (royalistes) dans Paris étaient convaincus le 8 que jamais Robespierre n'oserait tenter une démarche aussi désespérée et aussi hasardeuse (Bulletin 14 op.cit).

Robespierre

Chaumette

Hébert

On connaît la suite et l'arrestation, le 13 mars 1794, d'Hébert et des hébertistes. Mais pourquoi Pache ne fut-il pas compris dans la rafle des accusés ? Il ne le fut pas, du moins provisoirement, car c'est lui l'auteur de la dénonciation d'Hébert au CSP comme le révèle le bulletin n°17 :

« Le 15 mars, réunion à Choisy avec Robespierre, Couthon, Saint-Just avec le maire Pache, qui est celui qui avait découvert les projets d'Hébert, après avoir été de son parti, ou feint d'en être. » Plus curieux encore, le 10 mars précédent, « *Toutes les manœuvres pour faire renouveler le Comité ont été résolues entre l'abbé Sieyès et Pache*. » (op.cit)

A partir de cet instant, on voit l'abbé Sieyès, sans doute rassuré par l'élimination des ultra révolutionnaires, sortir de la brume où il se dissimulait et prendre l'ascendant dans les décisions du Comité. Ce qui lui vaudra le portrait au vitriol du bulletin de mars de l'espion monarchiste : *« Robespierre n'est pas un homme de grand courage… Il devait arriver ce qui arrive aujourd'hui. La révolution faite, il devait en acquérir la plus grande popularité. La conserver n'est ni dans sa puissance, ni dans son caractère ; sans l'abbé Sieyès, qui lui est très attaché, il y a déjà longtemps qu'il aurait perdu toute influence. L'abbé Sieyès, le plus méchant homme qui ait jamais existé, est sûrement l'homme le plus fécond en ressources et le plus féroce qui existe peut-être en France. Il ne veut point s'emparer personnellement du pouvoir, mais il veut gouverner ceux que par ses conseils il conduit à l'autorité suprême. »*

Ces analyses percutantes d'un contemporain bien renseigné peuvent nous guider dans l'examen du sort du petit Capet, entre janvier et mars 1794. Une partie de la Commune de Paris déviée vers les excès d'Hébert, Robespierre provisoirement en attente après l'échec des négociations de paix et redoutant l'influence des clubs hébertistes, la Convention semblant hésiter devant la marche à suivre, seuls deux hommes sont sur le pont du bateau fort malmené de la révolution. Il s'agit du chef de la Municipalité de Paris, Pache, qui avait la haute main sur le Temple, et de son inspirateur, qui semble bien avoir été l'indétectable abbé Sieyès.

Abbé Sieyès

Décisions en attente au Temple

Simon ayant dû donner sa démission en janvier 1794, il s'agissait de le remplacer. Curieusement, rien ne se passe au Temple. Le 10 janvier, des commissaires sont nommés par la Commune pour consulter le CSP au sujet du remplacement de Simon. Le CSP les renvoie au CSG en déclarant que le Conseil de la Commune devait décider et que le CSG (Comité de Sûreté Nationale) confirmerait la nomination. Le CSG déclare se désintéresser de la question. Le conseil de la Commune avait pourtant dressé une liste de candidats, mais elle ne sera jamais suivie d'effet. Le 16 janvier 1794, la commission chargée de consulter le CSP annonce que ce Comité regarde comme inutile une surveillance particulière. Les Comités ont l'air de ne pas s'intéresser au remplacement de Simon ? Sans doute. Mais, par contre, des ordres sont donnés dès l'annonce de son départ pour exécuter à la hâte des travaux d'enfermement chez le petit Capet. Aucun document, aucune indication officielle de l'autorité qui ordonne ces changements. En l'absence d'ordre écrit, la détention de Tison est confirmée malgré la décharge fournie à cet employé par les administrateurs de police ; le 18 février, le porte-clés Monnier est remplacé par Louis Gourlet, et enfin, le 21 février, recommandation expresse de retranscrire les registres du Temple comme précédemment…

La seule chose dont on peut être sûr, c'est que c'est bien le maire Pache en personne, qui, même s'il n'était pas à l'origine de ces bouleversements à la Tour, a été chargé de les exécuter, comme dépositaire de l'autorité dans la prison. La main invisible, qui a tout l'air de diriger Pache selon un plan préconçu, ressemble fort à la façon d'agir de l'abbé Sieyès, inspirateur dans l'ombre de l'action des Comités, quoique, officiellement, il ne fasse partie d'aucun d'eux.

Pour poursuivre notre enquête, il va donc falloir s'occuper de ces deux hommes, Pache et Sieyès, réunis en mars pour décider du renouvellement du CSP, mais qui avaient sans doute fait cause commune auparavant.

Pache, un patriote aristocrate

Avant d'être élu à la municipalité de Paris, Jean-Nicolas Pache avait déjà eu une existence à double face.

Son père, Nicolas Pache (olim Pachenod), soldat suisse au 2ème bataillon de Verdun, fut ensuite employé chez l'évêque de la ville, Mgr. Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil, puis il devint suisse chez la comtesse de la Marck. Le Maréchal de Castries étant un intime de Madame de La Marck (née Noailles), dont il avait eu une fille, Marguerite Valette, s'intéressa de près au jeune Pache, le fit entrer en 1774 à l'école royale du génie de Mézières, où il fut condisciple de Gaspard Monge et le prit en 1770 comme précepteur de ses enfants.

Maréchal de Castries

Lorsqu'il devint ministre de la Marine, Castries offrit à son protégé un emploi de premier secrétaire qu'il occupa jusqu'en 1784. La protection du Maréchal avait un but : marier Pache avec sa fille naturelle, Marguerite Valette, ce qui fut fait le 8 janvier 1776.

Les époux eurent un premier enfant en 1777, Marie-Sylvie, qui fut baptisée à St-Germain l'Auxerrois : *« Le 4 mars 1777, fut baptisée Marie Silvie, fille de Jean Nicolas Pache, bourgeois de Paris et de Marguerite Marie Valette, son épouse, demeurant Cour des Princes, aux Tuileries. Le parrain, messire Armand-Charles-Auguste de la Croix de Castries de Charlus, représenté par François Barthélémy, secrétaire de M. le Marquis de Castries* (c'est le futur ambassadeur de la République Française révolutionnaire en Suisse)*. La marraine dame Marie Françoise-Ursule-Angélique Le Danois, comtesse de La Marck, grande d'Espagne de 1ère classe* (c'est l'épouse d'Auguste Raymond de La Marck, futur prince d'Arenberg)*, représentée par dame Elisabeth Chesneau, fille majeure. »*

Toujours protégé, Pache fut pensionné par Necker comme contrôleur de la Maison du Roi. Cet emploi ne « *convenant pas à son caractère* », Pache démissionna en 1784. A la suite de la mort de sa femme en 1786, Pache confia l'éducation de Marie-Sylvie et de son frère Jean à sa mère, née Jeanne Lallemand, et se retira quelque temps chez Necker, au château de Coppet. Revenu en France, il occupa avec sa mère et ses deux enfants un appartement dans l'hôtel de Castries. Le 18 février 1791, il acquiert à bas prix des terrains appartenant aux La Marck à Thin-le-Moutier (il y finira ses jours).

Réputé par ses contemporains comme un personnage « énigmatique », Pache, dans la suite de sa carrière, ne fit pas mentir cette réputation. On dit plus tard de lui « *qu'il était d'un patriotisme vivement coloré pour servir en sous-main la contre-révolution*. »

L'hôtel de Castries pillé par les révolutionnaires, Pache s'installa avec un nombreux personnel à l'hôtel de Noailles ,43 rue de Tournon. Il créa en 1792 la société patriotique du Luxembourg, « un des clubs les plus extrémistes de l'avant-scène révolutionnaire » (F. Perrault). Attiré par le ministère de la Guerre, il y entra à l'automne 1792, alors que son protecteur, le Maréchal de Castries, émigré au début de la Révolution, jouait un rôle important dans la formation de l'armée des coalisés.

Pache, un curieux ministre de la guerre

Nommé ministre de la Guerre le 3 octobre 1792, et pour ne courir aucun risque, Pache remplit les bureaux de son administration d'hommes ayant en commun d'afficher les opinions les plus exaltées, comme Jean-François Hébert. D'un autre côté, il se vit reprocher d'embaucher des personnages suspects, des aristocrates « *ennemis de la chose publique dont le but était de mettre le désordre dans ses services* ». Notons, on le verra, que Morel, ancien maître d'hôtel du comte de La Marck, avait un bureau au ministère.

Pache s'employa lui-même à tout désorganiser, en réformant à temps et à contretemps l'administration des vivres, des hôpitaux et de l'armement. Il refusa de déplacer les régiments de l'armée du Nord et de l'Est en renfort dans l'armée des Pyrénées Orientales qui se battaient sans hommes et sans armes contre l'armée espagnole. Impéritie et dilapidation de l'administration Pache furent sans doute à l'origine des premiers revers de l'armée française.

Le conventionnel Louis-Sébastien Mercier le jugea sévèrement : « *Son rôle est plus néfaste aux intérêts de la Nation que toutes les armées de la première coalition.* » Le résultat ne se fit pas attendre : le 4 janvier 1793, Pache démissionna de ses fonctions au ministère de la Guerre, pour se faire élire maire de Paris, ce qui devint effectif le 11 février 1793.

Puissamment protégé par le CSG et par Sieyès, il ne fut pas condamné l'année suivante avec les hébertistes qu'il avait dénoncés. Mais ce fut un rapport de Carnot, au mois de mai 1794, qui provoqua son arrestation et celle de sa famille. Il fut remplacé le 10 mai à la Municipalité par Fleuriot-Lescot.

Collusions et complicités du Maire de Paris

Nous en avons un bon exemple dans l'affaire de la dénonciation Ponzi. Le 22 avril 1794 se présentait devant le Conseil révolutionnaire de la section de la Montagne le citoyen Lorenzo Ponzi, qui déclara ce qui suit :

« *Qu'étant avant-hier place de la Liberté, à regarder guillotiner des conspirateurs, étant à causer avec un citoyen qu'il connaît depuis dix ans, mais qu'il n'en a jamais su le nom, mais qu'il était cocher du nommé Lamarck, ci-devant comte, et lui déclarant ayant demandé audit citoyen ce que faisait le citoyen Morel, maître d'hôtel dudit Lamarck, il lui a répondu qu'il avait un bureau à la Mairie, et que dans le temps de Mirabeau, ledit Morel avait envoyé à La Marck l'argenterie et les effets à Reine* (Raismes) *près de Valenciennes, et d'après, lesdits effets sont passés de l'autre côté, c'est-à-dire à Bruxelles, chez le nommé Darenberg, frère dudit Lamarck, et qu'il y a à peu près deux mois et demi que ledit Morel a fait partir pour la frontière 25 caisses de vin, qu'il présume que c'est pour ledit Lamarck.*

Déclare en outre le citoyen Ponzi que le même citoyen lui a dit que le père du citoyen Pache maire était le fils du suisse du ci-devant comte de La Marck, c'est-à-dire du grand-père dudit Lamarck, que le maire de Paris d'aujourd'hui est entré gouverneur du fils du ci-devant marquis de Castries, qu'il a voyagé plusieurs années avec lui, et que le citoyen Pache a six mille livres de rente de la Maison de Castries.[…]

Et de suite est comparu le citoyen que le citoyen Ponzi nous avait désigné, et l'avons requis de nous déclarer ce qu'il savait sur le compte dudit Morel, ci-devant maître d'hôtel du ci-devant comte de Lamarck et sur le citoyen Pache. A quoi il a répondu qu'il est prêt d'y satisfaire.

Qu'il se nomme Henry Ponthuraux, ci-devant cocher du grand-père du ci-devant comte de La Marck, et qu'il avait été aussi cocher de ce dernier, mais comme il fallait courir nuit et jour, son grand âge ne peut résister à cette fatigue, et qu'il l'a quitté peu de jours après que le citoyen Morel, qui a un bureau à la Mairie, était son maître d'hôtel, que du temps de Mirabeau, ledit Morel envoya au château de Reine (Raismes) *appartenant audit La Marck, des meubles et effets, et tout ce qu'il a pu trouver, et qu'on lui a dit que de là, cela avait passé à son frère à Bruxelles, et que depuis, c'est-à-dire deux mois et demi, ledit Morel a envoyé au château de Reine, qui est – ou qu'il croit - occupé par les Autrichiens, 25 caisses de vin, à ce qu'il croit…*

Déclare en outre que le citoyen Pache est le fils du Suisse du grand-père dudit Lamarck, que le maire d'aujourd'hui a été élevé par la Maison de La Marck, que le citoyen Pache a été gouverneur du fils du Maréchal de Castries, qu'il a voyagé plusieurs années avec son élève, et que le citoyen Pache a de la famille de Castries 6000 livres de pension, du moins le lui a-t-on dit. »

Signé Lorenzo Ponzi, Decouste commissaire.
Déposé au Comité de Sûreté Générale de la Convention, enregistré au Bureau Central n°786, pour être envoyé au Tribunal Révolutionnaire.

Le résultat, c'est que l'arroseur fut arrosé, et le dénonciateur Ponzi guillotiné. Qu'advint-il de Morel, dénoncé comme maître d'hôtel du comte de la Marck, et qui aurait dû être envoyé devant le terrible tribunal révolutionnaire ? La section de la Montagne qui avait rédigé la dénonciation certifia s'être trompée et avoir écrit Morel au lieu de Moreuil, également employé par La Marck. Et le malheureux Moreuil fut guillotiné. C'est aussi simple que cela ! Naturellement, toujours protégé par le CSG qui avait reçu la dénonciation, Pache tira son épingle du jeu.

Jean-Nicolas Pache (Litho de Delpech)

L'inspirateur de Pache, Emmanuel-Joseph Sieyès

S'il fut la clé de la Révolution française, comme l'écrit Jean-Denis Bredin, il faut convenir que cette clé se grippa souvent dans la serrure. Chez Sieyès, c'est un peu tout et son contraire. Champion du Tiers Etat en 1789, il ne faisait pas confiance au peuple : *« Les citoyens qui se nomment des représentants doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. »* Et à Mirabeau en parlant de la France *: « Une nation de singes à la gorge de perroquets ».* Cet abbé refusa en 1791 d'être archevêque. Et abandonna sa charge de prêtre en 1793.

Ce juriste travailla à plusieurs Constitutions, en juin 1790, en juin 1793, et en 1795, mais tous ses projets échouèrent. Ses démissions sont fracassantes :

- Elu au Directoire du département de Paris en février 1791, il le quitte en septembre.
- Elu au Comité de Constitution en 1793, il démissionne, ainsi que plus tard de la Commission des Onze nommée en 1795 par le gouvernement thermidorien.
- Il avait cessé de paraître à la Convention pendant la Terreur.
- Envoyé à La Haye en 1795, il se brouilla avec Reubell qui l'accompagnait.

Il refusa d'être le quatrième des cinq membres du Directoire en novembre 1796, ainsi que d'être nommé ministre des Affaires Etrangères. Il accepta cependant d'être ambassadeur à Berlin le 8 mai 1798, mais ne réussit pas à obtenir une alliance de la Prusse contre l'Autriche. Réélu au Directoire, il tenta de nouveau de réformer la Constitution. Le retour d'Egypte de Bonaparte fut en partie son œuvre. Effrayé par les progrès des néo-jacobins, il démissionna de son poste de directeur et lors du coup d'Etat du 18 brumaire, il accepta de faire partie d'un consulat provisoire.

Pour le coup, ce révolutionnaire convaincu proclama : « *Messieurs, nous avons un maître. Ce jeune homme fait tout, peut tout faire et fera tout.* »

De si heureuses dispositions plurent à Bonaparte, et Sieyès devint président du Sénat conservateur sous le Consulat et comte d'Empire en mai 1808.Pour un homme qui, d'après Benjamin Constant, détestait profondément la noblesse, c'était une assez belle fin de carrière.

Sieyès, lors du Coup d'Etat du 18 Brumaire

On comprend que ses contemporains n'aient pas su définir le personnage. Incompréhensible peut-être, mais actif sous le manteau « *La taupe de la révolution* », comme dit un jour de lui Robespierre. La seule action directrice que l'on peut reconnaître dans l'existence de Sieyès, c'est sa recherche d'une solution de paix à l'extérieur de la France. Une influence souterraine est fortement présumée au début de l'année 1794, au moment précis où des changements se produisent dans la prison du Temple, sans que des ordres officiels en aient été retrouvés.

Serait-ce Sieyès ?

Serait-ce cet homme indéchiffrable qui aurait décidé du sort du petit Capet enfermé dans sa Tour ? Cette personnalité importante de la Révolution qui aurait agi avec la complicité de Jean-Nicolas Pache, le maire de Paris ? C'est du moins ce qu'en ont conclu des contemporains à l'époque du Directoire, avant l'arrivée de Bonaparte.

Voici ce que publie *l'European Magazine* de décembre 1799 : *« Des lettres confidentielles reçues par plusieurs émigrés au premier rang de la noblesse française, et d'autres,* […] *assurent que le malheureux Louis XVII, qu'on suppose être mort au Temple le 8 juin 1795, vivrait encore. Le triumvir Sieyès est désigné comme auteur et témoin de ce fait. Ce fut lui, dit-on, qui délivra l'infortuné prince de la prison de la Convention Nationale. Louis XVII vit donc encore. Le lieu de sa résidence ne peut être connu que de ceux qui savent son existence. L'époque et la manière de sa réapparition dépendent des initiés à cet important secret. Il est facile de comprendre quel parti un homme comme Sieyès se propose de tirer de ce récit, comme aussi la puissance qu'il a déjà acquise, ou qu'il désire exercer par ce secret de la Révolution. »*

Une première assurance s'impose à la lecture de cet article : si Louis XVII a été sorti d'une prison (qui n'était plus forcément le Temple), il ne s'agit en aucun cas d'une démarche officielle. Au moment des discussions aux Cinq Cents sur l'échange de Madame Royale avec les otages détenus par l'Autriche, et devant des oppositions virulentes, le conventionnel Henry-Larivière, du Calvados, défendit le projet, et se tournant vers Sieyès, déclara : « *Si vous n'approuvez pas cette mesure, je vais faire connaître par quels moyens on a fait disparaître un gage de paix. Je périrai peut-être, mais mes paroles auront retenti dans toute l'Europe et fait connaître d'odieux mystères* ». Secret toujours, mais élargi à l'Europe. Sieyès se vengea, et Larivière fut 'fructidorisé'.

Dans ses Mémoires, que nous avons cités dans le Cahier n°60, le contre–amiral Saulnier attribue aussi la conduite de l'affaire à l'abbé Sieyès. *« Peu de jours après cette époque* (printemps 1794), *l'empereur François II arriva à Bruxelles, y fit peu de séjour, et l'abbé Sieyès, ce fameux meneur qui avait refusé de prendre une place dans le gouvernement républicain, partit de Paris pour se rendre à Berlin, où il arriva à la même époque que l'empereur à Vienne* (Erreur de date : Sieyès n'arriva à Berlin qu'en 1798). *S'il est vray que le Dauphin de France fut à Bruxelles conduit par l'archiduc* (Charles, frère de François II), *il n'y aurait pas de doute alors que l'empereur ne fut venu à Bruxelles pour prendre le jeune prince. Nous oserions conjecturer alors que le roy de Prusse exigea de l'empereur, pour prix de sa neutralité, que ce prince lui fut livré, et que cette mesure fut l'ouvrage de l'abbé Sieyès… ».*

Cette conjecture du contre-amiral Saulnier n'était probablement pas exacte, car Sieyès ne vint officiellement que quatre ans plus tard à Berlin. Mais on sait que les tractations des émissaires de Robespierre avec l'Autriche fin 1793 avaient été faites à l'insu de la Prusse. Frédéric-Guillaume ne fut pas dupe et envoya un négociateur aux Pays-Bas pour tenter de reprendre un rôle dans les discussions en cours. Il s'agit de Christian-Wilhelm von Dohm, ministre plénipotentiaire chargé d'affaires à Cologne.

Voici ce qu'en révèle Michaud (Bio.LXII,514) : *« L'ambition de la Prusse et de l'Autriche avait causé les malheurs de l'Empire. Leur mésintelligence était si manifeste que chacune d'entre elles traitait séparément avec l'ennemi commun. Et que tout récemment, l'empereur qui s'était rendu à Bruxelles avait ouvert avec le gouvernement de Robespierre une négociation dont l'évacuation des Pays-Bas devait être la suite. Averti, le cabinet de Berlin envoya Dohm à Bruxelles, sans résultat. »*

Plus tard, Dohm enquêta sur le meurtre des plénipotentiaires français à Rastatt. Il se mit ensuite au service de Napoléon et du roi Jérôme de Westphalie, dont il devint conseiller.

Christian-Wilhelm von Dohm

Si l'abbé Sieyès et Pache ont conspiré pour exfiltrer le petit Capet de la prison du Temple, quels étaient leurs objectifs, et quels en ont été les moyens ? Qu'on ne s'y trompe pas : Sieyès avait sûrement l'aval de Robespierre dont il était un fidèle partisan, pour décider du sort du petit Capet. Mais jusqu'au mois de mars 1794, l'Incorruptible, craignant les attaques des clubs ultra-révolutionnaires et des hébertistes, ne se manifesta nulle part et garda la chambre sous prétexte de maladie. Robespierre s'est toujours dissimulé derrière les décideurs ; mais comme l'abbé Sieyès pratiquait la même prudence, la recherche sur les collusions entre ces deux personnages devient mission difficile, sinon presque impossible. Citons néanmoins l'historien Olivier Blanc (*La Corruption sous la Terreur*, p.46) : « *Selon certains témoignages publiés dans la presse du Directoire et du Consulat, Sieyès aurait participé à la substitution de l'Enfant du Temple, qui fut remplacé par un autre enfant du même âge… Il est à peu près sûr que Sieyès connaissait le fin mot de cette énigme historique, comme la plupart des Thermidoriens.* »

Poursuivons notre enquête en relevant un certain nombre de faits concordants :

A l'époque du départ de Simon, le 19 janvier 1794, et après la décharge donnée au savetier, le petit Capet va être sorti de sa chambre du 2ème étage de la grosse Tour, et emmené au premier étage de la petite Tour. Madame Royale et Madame Elisabeth ne l'entendent plus. En pleine nuit, on note dans la prison l'arrivée rapide d'un « commando » de plusieurs personnages, comme le révèle Aimée de Coigny et le démontrent un dessin de la 'collection Bancel' et le manuscrit Villenave.

Aimée de Coigny. Notes janvier et février 1794 : « *Louis XVII fut retiré du Temple au départ des Simon.* »

Dessin Bancel : Pache et le commandant en chef du corps des gendarmes parisiens, Botot-Dumesnil (reconnaissable à la moustache qui lui barre le visage, aux trois plumets tricolores et aux pompons du bicorne indiquant son grade), tous deux en manteau long et houppelande d'hiver, se présentent avec une chandelle allumée au chevet de l'enfant qui se dissimule derrière les rideaux d'un lit à la polonaise et fait signe à un petit chien qui aboie furieusement à la vue des arrivants.

Manuscrit Villenave : (il mélange certains détails avec la présence de Barras au Temple le 9 thermidor et parle de députés, ce qui n'est pas le cas cette nuit- là).

Un bain peu apprécié dans une baignoire parlante…

« Lorsque ces hommes se présentèrent à l'appartement du petit prince, celui-ci, voyant des flambeaux, crut qu'on voulait le prendre pour l'égorger et fut se réfugier sous son lit. (Note : c'est le moment représenté par le dessin Bancel). *Il était deux ou trois heures de la nuit. On appela le jeune enfant, mais il n'osait ni répondre, ni se montrer. Il croyait toujours qu'on en voulait à ses jours. Deux hommes de l'escorte, se précipitant dans la chambre, enlevèrent le petit enfant qui se mit à jeter des cris perçants, croyant qu'il ne reverrait plus le jour. On lui fit préparer un bain, on lui fit couper les cheveux. Pendant cette opération, il entra en convulsion, se rappelant sans doute qu'il avait entendu dire à son digne gouverneur qu'avant d'envoyer Louis XVI à l'échafaud, on lui avait coupé les cheveux. »*

Plus curieux : un rapport de police de décembre 1795 (Tableaux de la Révolution Française, Ad. Schmidt, T.III) : *« Des particuliers s'entretenaient au bas du Pont neuf sur le départ de la fille de Capet et son arrivée en Autriche. Un de ces particuliers prit la parole et dit : Que son frère, que l'on disait mort, ne l'était pas ; qu'un jour qu'il était de garde au Temple, il vit passer, pendant qu'il était en faction, plusieurs baignoires couvertes qui sortaient de la Tour (sic), qu'un de ceux qui portaient ces baignoires ayant fait un faux pas, il a entendu un cri d'enfant sortir d'une de ces baignoires. »*

Sans doute un souvenir pittoresque mais – ô combien déformé - du bain donné au petit Capet l'année précédente avant de le sortir du Temple. Il n'était pas possible d'exfiltrer Louis XVII de sa prison sans donner décharge aux commissaires de garde et dresser procès-verbal. Les révolutionnaires étant respectueux de la procédure administrative, nous avons des échos d'un document certifiant la sortie du fils de Louis XVI (et non son évasion, ce qui serait une absurdité). De M. Brémond (Déposition au tribunal de Vevey) : « *Feu M. Pellenc, que son Excellence M. de Thoughouth* (Thugut)*, employait comme son secrétaire particulier, m'a déclaré avoir tenu ce document entre ses mains dans le cabinet de ce ministre (à Vienne). C'était un procès-verbal de l'enlèvement du Temple du jeune Louis XVII.* »

On comprend mieux que Thugut, averti du décès officiel de Louis XVII dans sa prison l'année suivante, ait écrit au prince de Stahremberg à Londres : *« Qu'à tout prendre…, les chefs de ces brigands de la Convention eussent jugé être de leur intérêt de publier sa mort, en se réservant cependant dans un lieu sûr et ignoré ce précieux objet comme une dernière ressource dans les dangers dont un changement de circonstances pourrait les menacer. »*

Morel de Saint-Didier (faux Saint-Didier, mais vrai naundorffiste) certifia de son côté en 1854 que sa mère, en 1797, lui avait révélé qu'il y avait à Paris, lors de l'évasion (sic), un envoyé secret de la Cour d'Autriche, « *qu'elle ne me nomma point, et que j'ai su depuis être le comte de La Marck. Que cet envoyé, en lui faisant ses adieux, lui avait montré le procès-verbal de l'évasion (sic) qu'il emportait pour sa Cour…* ». On ne peut guère faire confiance à ce pseudo Saint-Didier, qui emprunta le nom d'une famille presque éteinte pour dissimuler son identité véritable. Mais après tout, son récit n'est pas invraisemblable, puisqu'un Morel, authentique celui-là, était bien maître d'hôtel d'Auguste-Raymond de la Marck, prince d'Arenberg au service de l'Autriche en 1794.

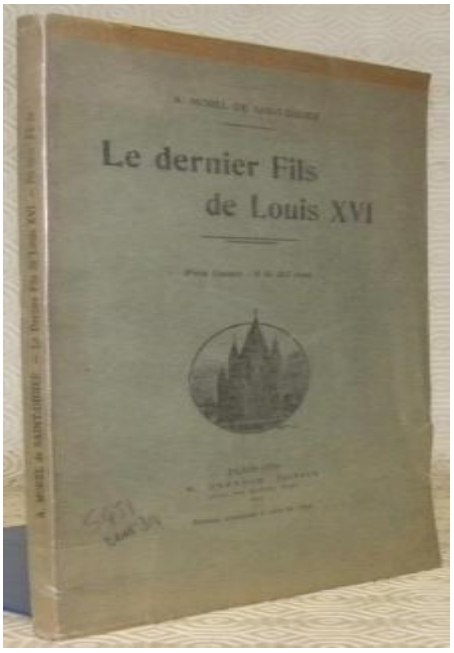

Nous ne possédons pas ce procès-verbal de sortie du Temple. Il ne se trouve ni aux Archives Nationales, ni aux Archives de Vienne, ce qui se conçoit aisément. Mais nous savons que la sortie d'un prisonnier aurait dû être inscrite dans les registres tenus quotidiennement au Temple. Or, ces registres ont précisément cessé d'être mis à jour au début de l'année 1794, puisque un ordre a été donné aux commissaires le 21 février de « *retranscrire les registres comme précédemment* ». On avait donc arrêté auparavant d'y inscrire les faits quotidiens qui se déroulaient à la Tour, sans qu'aucune raison n'en ait été donnée.

A l'ancien hôtel de la reine Margot

Où a-t-on emmené l'enfant royal ? Il semble qu'il n'ait pas quitté Paris, en attente d'une décision ultérieure sur son sort, décision qui dépendait tout autant des aléas de la politique intérieure que des rapports avec l'Autriche et subsidiairement, de l'Angleterre. On a beaucoup parlé du 6 de la rue de Seine, renseignement qui vient surtout des naundorffistes, mais nous verrons, une fois n'est pas coutume, qu'ils détenaient sur ce point une importante information.

L'hôtel de Garsanlan, ainsi nommé du nom d'un financier qui avait acquis par adjudication plusieurs parcelles de l'ancien hôtel de la reine Marguerite (qui précédaient une grande cour s'étendant en arrière jusqu'à l'ancienne rue des Petits Augustins) fut édifié dès 1623. Une construction neuve remplaça les anciens corps de bâtiments ; elle se composait d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un premier étage carré, d'un second étage en mansarde éclairé par de grandes lucarnes en pierre et d'un troisième étage lambrissé sous un comble couvert en ardoises. Le bâtiment principal possédait deux pavillons en retour.

En avril 1769, le propriétaire était Pierre-Gilbert de Voisins, marquis de Villennes. Il vendit l'hôtel le 28 juin 1775 à Victor Riquetti, marquis de Mirabeau, dont l'épouse, Marie-Geneviève de Vassan, possédait déjà la maison voisine, 4 rue de Seine. A la mort du marquis, le 10 juillet 1789, et de sa femme décédée en 1794, la succession fut compliquée par l'émigration d'une partie des héritiers, dont Mirabeau-Tonneau, lui-même mort en 1792, ce qui entraîna le transfert de leurs parts au profit de la République.

Les Mirabeau avaient deux sœurs, Louise de Mirabeau, marquise de Cabris, qui émigra en Toscane, et Madame du Saillant. Madame de Mirabeau fut arrêtée en novembre 1793 et enfermée à Sainte-Pélagie. Mme du Saillant et ses deux filles furent arrêtées également. L'hôtel fut mis sous séquestre pour les 2/3 et gardé par la République en 1794. Le séquestre fut loué au citoyen Réthier en 1795.

Au premier trimestre de l'année 1794, on pouvait donc mettre le petit Capet à l'hôtel Garsanlan sous surveillance de la République. C'était une adresse que le maire Pache connaissait parfaitement, ses anciens protecteurs La Marck étant des relations de Mirabeau ; Auguste-Raymond de la Marck était d'ailleurs dépositaire des dernières volontés du tribun défunt.

Plus proche encore de Jean-Nicolas Pache, son ami Gaspard Monge résidait au 28 de la rue des Petits Augustins, dans l'ancien hôtel de Persan (7-9 rue Bonaparte). Les bâtiments de cet hôtel se situaient à l'arrière des cours et jardins de l'hôtel Garsanlan du 6 rue de Seine. En 1774, Monge avait comme protecteur le marquis de Castries, et avait lié amitié avec le fils du concierge de ce dernier, le futur maire de Paris, Jean-Nicolas Pache. Depuis, Monge était devenu robespierriste et faisait même partie du club des Jacobins. Sa caution révolutionnaire était donc – apparemment – sans faille.

Gaspard Monge

Il fallait une femme pour s'occuper de l'enfant Capet. Ce fut la mère de Pache, née Jeanne Lallemand, qui avait élevé les enfants du maire de Paris, veuf en 1786, à qui fut confiée cette tâche. Et, chose curieuse, c'est Naundorff en personne qui donna cette information. Très déformée, bien sûr. Il prétendit avoir été recueilli par la veuve d'un garde suisse massacré au 10 août, laquelle lui aurait appris … l'allemand !

Ce début de révélation ne manquait pas d'être dangereux, et le prétendant fit rapidement machine arrière. Le marquis de Roux apporte une précision sur ce point (*Louis XVII et la légende des faux dauphins*) : « *Jamais Naundorff n'a pu dire le nom de la veuve d'un Suisse tué au 10 août, ni de son second mari qui lui aurait appris le métier d'horloger (Pure invention que ce second mariage…). Il prétend qu'elle ne parlait que l'allemand.* » Ce qui ne manque pas de sel.

Car Madame Pache, née Lallemand, était bien française. Née à Verdun, de parents français, elle était veuve de Nicolas Pache, militaire au 2ème bataillon du régiment des gardes suisses en garnison à Verdun, qui décéda de mort naturelle. Le nom de jeune fille de la veuve Pache inspira le récit du prétendant, qui voulait faire comprendre à ses partisans son fort accent germanique…

Un certain Nicolas-Hippolyte Poulain du Fay, maréchal de camp en retraite, cité par *La Justice* en 1835 (organe naundorffiste), embraya sur les dires du prétendant : « *J'appris que lors de son évasion (sic) Louis XVII fut transporté chez une dame d'origine allemande, dont le mari avait été tué dans la journée du dix août, et qui demeurait rue de Seine.* » Cet ancien militaire de gendarmerie ne se contenta pas de ces renseignements et commença une enquête de voisinage : « *Je venais, d'après cela, de me mettre sur ses traces en 1797, lorsque je sus que cette femme et le dauphin étaient disparus, sans que personne pût m'indiquer ce qu'il étaient devenus.* »

Le séjour du petit Capet rue de Seine avait donc laissé des traces et dans un Paris dont les rues étaient encore de petits villages, un départ sans explication fit naître des rumeurs. C'est si vrai qu'on crut retrouver l'enfant à quelques encablures de l'hôtel Garsanlan, au premier numéro du quai Voltaire, où s'élevait l'hôtel de Tessé.

Ce magnifique hôtel, qui fait le coin de la rue de Lille, avait été acheté en 1786 par le financier François-Gaspard-Philippe Petit du Petitval. On connaît son histoire et son horrible assassinat le 21 avril 1796 à Vitry-sur-Seine avec plusieurs femmes de sa famille et deux servantes. Il avait un fils unique, né en 1786, et qui échappa miraculeusement au massacre. Soit qu'il n'ait pas été présent à Vitry ce soir-là, soit qu'il ait été sauvé par un membre du personnel. La première version est sans doute la bonne : car ce fils, Alexandre-Gaspard, dont la mère était morte peu après sa naissance, était de santé fragile et dans un état mental inquiétant, qui nécessitait une garde féminine. Il décéda d'ailleurs à l'hôtel de Tessé en 1801 à 14 ans. Mais comme il était de l'âge du Dauphin et que son état civil intriguait, les braves gens du quartier eurent vite fait de répandre que Louis XVII était à l'hôtel de Tessé.

Louis XVII est-il toujours au Temple ?

C'était indispensable ! L'enfant Capet parti, il est vraisemblable que les municipaux de garde crurent qu'entouré de son escorte de gendarmerie on l'avait déféré au Tribunal Révolutionnaire. Ils furent vite détrompés par l'absence de nouvelles dans les papiers publics. La situation risquait de devenir incontrôlable : il fallait que le prisonnier royal soit de nouveau présent dans sa prison : c'était d'ailleurs, nous le verrons, le nécessaire moyen de la politique des Comités. On trouva donc un remplaçant au petit prince, qu'on se hâta de réintroduire au Temple, sans qu'on puisse donner de date précise entre février et mars 1794.

Pour Aimée de Coigny (Notes mars et avril) : « *Le substitué à Louis XVII fut emmuré au Temple* ».

D'après un second dessin de la collection Bancel, le malheureux remplaçant, déposé devant les murs de la prison par une cousette quelconque, fut accueilli à coups de crosse par les militaires de la garde nationale, soulagés de récupérer le fugitif, « *qu'on avait certainement fait sortir grâce à de faux papiers* » (Témoignage Depoin, descendant du soldat Thérèse-Jérôme Plessié).

Inutile de souligner l'invraisemblance de tous les récits qui ont fleuri autour de cette sortie-rentrée. Dans le désordre : le linge propre ou sale de la mère Simon, la voiture du blanchisseur, un cheval de carton, un orgue de Barbarie, un double fond de cercueil, que sais-je encore ? L'imagination se déchaîna, sans penser une minute que le pauvre enfant pouvait arriver tout simplement à pied.

Il fut, bien sûr, immédiatement enfermé dans la chambre du second étage de la grosse Tour, non pas « à clous et à vis », mais dans un local vaguement chauffé, pourvu d'un passe-plats vitré, de fenêtres obturées et d'un maigre lumignon.

On ne pouvait sans doute que très vaguement reconnaître le prisonnier. A-t-on une idée de son identité ? Bel enfant au visage régulier, comme le décrit en décembre 1794 Harmand de la Meuse, mais le dos courbe, l'oeil vague et la parole rare. Voici ce qu'on peut lire dans le *Portefeuille politique et littéraire* du 6 messidor an III *: « Ce malheureux enfant avait une figure céleste (sic), mais il avait le dos courbé, comme accablé du fardeau de la vie ; il avait perdu presque toutes ses qualités morales ; le seul sentiment qui restait dans son âme, c'était de la reconnaissance pour le mal qu'on ne lui faisait pas ; sans proférer une seule parole ,il se précipitait au-devant de ses gardiens, il leur serrait les mains et il baisait le pan de leur habit. »* Il est difficile de reconnaître le prince royal dans l'attitude servile d'un enfant ayant gardé les habitudes d'un milieu populaire.

Plusieurs hypothèses circulèrent sur l'identité du nouvel occupant de la Tour. J'en ai privilégié une, que j'ai présentée il y a quelque temps, et qui offre le mérite de la simplicité : le substitué aurait été le plus jeune fils du cuisinier du Temple, Marie-Achille Gagné, né en 1680 à Versailles. Il ne vivait pas dans l'ancien palais du Grand Prieur avec ses parents et ses deux sœurs, Marie-Françoise et Marie-Elisabeth, des jumelles nées en 1786. Ce jeune garçon était sans doute handicapé, comme les deux frères de sa mère, Jacques-François et Etienne-François Perrin, morts jeunes et sans postérité.

Le cuisinier avait acheté à la tontine Lafarge, une association collective d'épargne, des actions placées sur la tête de ses enfants. Grâce à l'administration de cet organisme, à qui l'on devait déclarer les décès, on s'aperçoit que la date de la mort de Marie-Achille est laissée en blanc sur le document n°88 de la tontine, un constat de carence datant de germinal de l'an XI. Pour sa sœur Marie-Françoise, la date de décès est remplie en juillet 1852, et le constat de carence établi en 1853.

Quant à leur père, le citoyen Gagné, chef de bouche à la prison, le Conseil du Temple après délibération du 7 janvier 1794, s'apprêtait à lui donner le certificat d'un service ininterrompu aux cuisines depuis le 17 août 1792. Muni de ce sésame délivré le 21 janvier, il aurait dû se retirer « *par devers la section des Tuileries, qui était la sienne, ayant toujours son domicile rue St-Nicaise* ». Gagné était donc limogé, comme Simon. Mais il ne quitta pas le Temple où il continua à officier aux fourneaux. Le 21 janvier, c'est deux jours après le départ des Simon, et d'après Aimée de Coigny, la date de la sortie du petit Capet. C'est aussi sans doute l'époque de l'introduction d'un substitué. Si ce malheureux était le fils Gagné, on comprend l'obligation de garder la main sur le père, qui nécessitait une étroite surveillance. Il y aura une autre tentative, notée dans le rapport Payan, pour arrêter le cuisinier au mois de mai : mais c'est dans la perspective de la mort programmée de l'enfant du Temple, qui sera repoussée au-delà du 9 thermidor. Ce sera un répit pour Gagné, qui ne sortira du Temple qu'en septembre 1794.

S'en défaire

Nous avons laissé le prince royal sous la garde de la femme Pache, née Lallemand, en attente du sort que lui réservaient les Comités. Il resta sans doute à Paris un certain temps, probablement jusqu'à ce que l'horizon s'éclaircisse pour le gouvernement robespierriste avec l'arrestation en mars de ses principaux adversaires, hébertistes et dantonistes.

Ensuite, les nouvelles de Louis-Charles proviendront à partir du mois d'avril, de l'étranger. On l'a donc reconduit jusqu'à la frontière. Mais il sera extradé sans papiers, sans mentor, sans caution officielle. On va s'en défaire. Il va perdre son identité, qu'il ne pourra jamais récupérer.

N'oublions pas que sa vie officielle continuait dans la prison du Temple avec son remplaçant, que l'on put exhiber à Meudon au mois de mai. Les gens qui l'avaient connu à Versailles ne pourront plus imposer une identification, que le gouvernement français aurait démentie aussitôt, et la mort physique du substitué en 1795 sera pour lui la mort civile.

Nous n'en continuerons pas moins à essayer de le suivre.

Au sortir de la région parisienne, il fallait passer par la Picardie : Péronne, Cambrai, Bouchain, pour rejoindre les lignes des troupes impériales qui occupaient Valenciennes. Le 6 avril, un courrier envoyé à notre ambassadeur à Berne, Barthélémy, signale l'arrivée de Robespierre dans cette ville (Lisez plutôt : des émissaires robespierristes). Quelques jours auparavant, le 28 mars, les gazettes avaient annoncé l'arrivée du Roi, conduit à l'armée du prince de Saxe-Cobourg. Ces deux renseignements se recoupant, on peut en conclure que Louis XVII fut amené dans les lignes autrichiennes et qu'il fut sans doute confié à un haut dignitaire du pays de Liège, dont les terres, propriétés du comte de La Marck, prince d'Arenberg, se situaient autour de Valenciennes. Toujours par le même courrier du 6 avril, notre ambassadeur à Berne était averti de la suite du trajet : sorti de la principauté de Liège, le « prince Capet » était arrivé à Cologne.

C'est en Rhénanie, en effet, que s'était réfugié le comte de Mercy-Argenteau. On l'avait logé au splendide château de Brühl, résidence des princes archevêques de Cologne. En 1794, le siège épiscopal était occupé par Maximilien d'Autriche, frère de Marie Antoinette. Auguste-Raymond de La Marck, ancien secrétaire du comte de Mercy, avait gardé avec lui une étroite complicité politique ; l'enfant royal fut probablement confié par lui au vieux diplomate, qui résidait à Brühl avec sa maîtresse, une dame Levasseur. On sait que Mercy avait aussi avec lui un jeune garçon que l'on supposait être son fils, le chevalier de Noville, fils qu'il avait eu avec Rosalie Levasseur.

Château de Brühl

Mais une lettre du duc de Saxe-Teschen à l'archiduchesse Marie-Christine, son épouse, révèle que Mercy ne fit venir son fils que beaucoup plus tard, au grand étonnement du prince Albert (Schwetzingen,5 septembre 1794) : *« Je vois, cher cœur, que vous attendiez une nouvelle visite de votre cher neveu* [l'archiduc Charles]*. Sa présence aura bien adouci le chagrin que vous avait donné la mort du bon comte de Mercy* (décédé au mois d'août 94). *Je n'ai pu lire sans émotion ce que vous me mandez sur l'aventure du fils qu'il avait fait chercher en France. Mais aussi, comment pouvait-il y laisser si longtemps un dépôt aussi précieux, tandis qu'il avait mis tant de soin à en retirer tous ses autres effets ? »* C'est le petit Capet, et non son fils, que Mercy hébergea à Brühl. Dernière preuve de son dévouement à la famille royale…

Le résultat est que le chevalier de Noville, arrivé par la suite, fut pris pour un prétendant au trône de France. Né le 14 septembre 1783, Alexandre-Henri-Joseph de Noville avait en effet deux ans de plus que Louis-Charles et pouvait aisément être confondu avec lui, ce qui ne manqua pas d'arriver, comme le signale Xavier de Roche.

Le fils de Louis XVI ne resta pas longtemps à Cologne, car à l'arrivée, au mois de mai, de l'empereur François II aux Pays-Bas, le contre-amiral Saulnier signale l'arrivée de l'enfant royal au quartier général de l'empereur à Tournai. «*Au mois de may 1794, il retentit dans les Pays-Bas que le dauphin de France était arrivé à Tournai ; il est tout aussi vray que ce même jour l'archiduc Charles partit de Bruxelles, fut à Tournai et revint le soir à Bruxelles, où on entendit dire de toute part que le dauphin de France venait d'arriver avec le prince Charles.* » (Archives Vandière de Vitrac)

L'empereur, visiblement, n'entendait pas s'encombrer du fils présumé de Louis XVI, qu'aucune autorité de la République n'aurait consenti à reconnaître. S'étant désintéressé du sort des parents, il poursuivait la même politique vis-à-vis de tous les Bourbons, n'ayant jamais donné asile aux comtes de Provence et d'Artois, ni même à de très vieilles dames, Mesdames Tantes, filles de Louis XV. Seule Madame Royale, pourvue d'une dot solide, arriva quelque temps à l'intéresser. Mais son refus d'épouser son frère lui fit rejoindre le parti de Thugut, qui ne voulait pas entendre parler de la famille royale française.

L'Empereur François II

De très mauvaise humeur, et toujours sous l'influence de Thugut, l'empereur quitta rapidement les Pays-Bas, où l'armée française progressait, et revint directement à Vienne, sans vouloir discuter avec les Anglais, et délaissant le camp de Schwetzingen, où l'attendaient le duc de Saxe-Teschen et le prince de Condé.

C'est à Bruxelles, où nous avons laissé le fils de Louis XVI, que nous arrêtons – pour le moment - de suivre le Dauphin. Jusqu'ici, nous avons essayé de rassembler un certain nombre d'indices signalant sa présence à la sortie de la Tour du Temple, sans vouloir imposer la route que nous avons prise à sa suite. Les raisons pour lesquelles les Comités ont décidé de se défaire d'un otage royal restent obscures et témoignent sans doute des luttes au sein des différents pouvoirs de la République « une et indivisible ».

Malgré l'obscurité qui gagne peu à peu l'existence de Louis XVII, nous essaierons, une fois de plus, de reconstituer la suite de son parcours, tout en prévenant nos lecteurs de l'impossibilité de retrouver tous les détours d'une vie toujours cachée, toujours menacée, et dont l'acteur principal n'a jamais pu, ni sans doute voulu, se faire reconnaître.

Laissons conclure Chateaubriand : « *Je ne peux donner aucun renseignement sur Louis XVII. Quand même le fils infortuné de Louis XVI vivrait encore, comme il lui serait impossible de prouver l'identité de sa personne, il ne pourrait rien réclamer.* »

L'assassinat du Comte d'Antraigues

par Didier Duval, vice-président du Cercle

Le 21 mai 1797, le Comte d'Antraigues qui venait de quitter Venise avec sa femme la cantatrice Saint-Huberty et son fils Jules âgé de 7 ans est arrêté dans une auberge de Trieste par une patrouille du général Bernadotte. Le lendemain à 4 heures, les dragons de Bernadotte escortent la berline qui emmène d'Antraigues et sa famille à Milan où il est enfermé dans une cellule d'un couvent puis transféré dans la citadelle. Sa femme et son fils restent libres.

Le 29 août, le Comte est toujours prisonnier à Milan et songe à s'échapper. Avec l'aide de la Saint-Huberty, il est déguisé et maquillé : soutane et perruque d'ecclésiastique, lunettes et longue barbe. La nuit tombante, le Comte quitte Milan et se rend à l'église San Celso où il passe la nuit. Le lendemain matin, avec sa famille, il franchit les portes de Milan et prend la route de Como pour gagner Bellinzona et enfin l'Autriche. D'après certains historiens, il semble probable que la fuite d'Antraigues soit due à l'intervention de Joséphine, grande admiratrice de la Saint-Huberty.

Après cet épisode, le Comte rejoint les opposants du Comte de Provence, futur Louis XVIII, et en 1798 il déclare que Malesherbes, le dernier avocat de Louis XVI, lui aurait confié des papiers écrits de sa main juste avant son exécution. Selon ces papiers, Louis XVI aurait dévoilé que son frère avait trahi la cause royaliste par ambition personnelle et que, par conséquent, il ne devait pas lui succéder sur le trône. Pendant cinq ans le Comte et sa famille vivent à Graz et Vienne avec la permission du Tsar Paul 1er, bénéficiant des subsides de plusieurs souverains. A Vienne, d'Antraigues se lie avec le Prince de Ligne.

Emmanuel-Henri-Louis-Alexandre de Launay, comte d'Antraigues

En 1802, il devient attaché de Russie et est envoyé en mission par le Tsar Alexandre I^er^ à Dresde, capitale du Royaume de Saxe. C'est là qu'il publie un violent pamphlet contre Napoléon I^er^. Celui-ci réagit et demande son expulsion. La cour de Dresde cède devant Napoléon et d'Antraigues rejoint la Russie. C'est à ce moment qu'il prend connaissance des clauses secrètes du traité de Tilsit. Puis d'Antraigues part pour Londres. Là, il se lie d'amitié avec George Canning[1] qui lui octroie une pension considérable de la part du gouvernement anglais. Très certainement pour avoir livré aux anglais les articles secrets du traité de Tilsit. A Londres, il fréquente ses compatriotes en exil dont Charles-François Dumouriez qui lui recommandera un serviteur du nom de Lorenzo. Il rencontre également Puisaye qui s'est allié avec Bertrand de Molleville, ancien ministre de Louis XVI. En 1808, Puisaye écrit un livre vengeur contre d'Avaray, favori de Louis XVIII. Mais derrière d'Avaray, il vise Louis XVIII. Et c'est là que d'Antraigues apparaît pour lui fournir des archives. Molleville en accord avec d'Antraigues va trouver Louis XVIII pour essayer de lui faire peur en feignant de lui dénoncer le projet. Puisaye et d'Antraigues s'efforcent de convaincre le ministre Canning que Louis XVIII est incapable de régner et qu'il faut le reléguer dans un château isolé. Enfin le volume écrit par Puisaye paraît : affolement de Louis XVIII qui forme un comité d'émigrés pour examiner les papiers détenus par Puisaye. Mais celui-ci se fâche avec d'Antraigues qui, pris de peur, lui demande la restitution de ses archives. Puisaye se cache et demande la protection de la justice anglaise qui arrête Avaray, Blacas et d'Agoult. Il s'avère que le document produit par d'Antraigues est un faux et la supercherie est éventée. D'Antraigues se fâche avec Puisaye, mais Canning continue de le protéger. D'Antraigues s'installe dans la banlieue de Londres à Barnes Terrace dans Dorset Street. En juillet 1807 des voleurs sont surpris dans sa maison en train de fouiller son cabinet de travail. Quelque temps plus tard, le feu prend dans sa maison de Dorset Street, une autre fois le marche-pied de sa berline est démonté afin qu'il tombe. Le 22 juillet 1812, son domestique Lorenzo assassine le Comte et la comtesse puis se tire une balle dans la tête.

Le Ministre George Canning

[1]Canning Georges 1770-1827 Ministre des affaires étrangères en 1807, il affronte Castlereagh en duel en 1809. Membre des Tories il devient premier ministre en 1822.

Lorenzo était entré au service du comte cinq mois auparavant et avait été recommandé par Dumouriez. C'était un déserteur de l'armée française. Deux jours avant les faits, Lorenzo avait rencontré deux étrangers. Tous trois étaient allés dans un *'public house'* (sorte de café), pour parler ensemble ! D'après des documents non contestés, Lorenzo devait être renvoyé le lendemain.

Le 28 juillet, le "Morning Chronicle " publiait un article affirmant que Lorenzo était un agent des services secrets français. Le journal "Statesmen" de Londres relatait le 8 août la déposition de David Hebditch, cocher du Comte d'Antraigues. Celui-ci déclara avoir reçu le 22 juillet l'ordre de tenir la berline prête pour huit heures. Voici ce qu'il dit à la Cour : *"A huit heures moins cinq, le domestique Lorenzo a disposé une bouteille d'huile dans la voiture. Quant à moi, je me tenais assis à ma place habituelle pour conduire la berline. Lorenzo s'est retrouvé dans la maison et a croisé sa maîtresse qui était dans le hall et allait sortir. Il semble qu'alors Lorenzo ait tiré un coup de feu sur le Comte sans atteindre le couple. La Comtesse s'est adressée à moi pour me demander ce que c'était. Je lui ai répondu que cela venait probablement de l'intérieur de la maison et à ce moment j'ai vu Lorenzo descendre et donner un coup sur l'épaule du Comte avec un objet tranchant que je crus être un poignard. A ce moment, je suis descendu de mon siège où j'étais installé et je me suis dirigé promptement vers mon maître pour lui porter secours, mais Madame d'Antraigues est passée devant le Comte en se dirigeant vers la voiture. C'est alors que je l'ai vu chanceler et s'écrouler en s'écriant : "C'est Lorenzo". Elle était couverte de sang. Entre temps, Lorenzo avait disparu et, quelques minutes plus tard, j'ai entendu un second coup de feu qui semblait venir du haut de l'escalier et à ce moment le Comte est arrivé à la porte de la maison avec du sang sur la manche gauche de son habit. J'ai voulu secourir ma maîtresse qui semblait plus mal en point que le Comte. Lorsqu'un chirurgien, le docteur King, est arrivé et s'est rendu dans l'appartement, il a trouvé le Comte penché sur son lit les pieds à terre encore vivant et Lorenzo mort sur le plancher. Monsieur King a fait déshabiller le Comte et l'a soutenu pendant qu'on lavait sa plaie avec une éponge et de l'eau. Il s'est ensuite retiré et a fait ramener la voiture à Londres*.[2]

[2]Moniteur universel du 15 août 1822 page 97

Voici donc la déposition de l'unique témoin. Comme on peut le constater celle ci est pleine de contradictions :

- Le premier coup de feu était-il dirigé vers Madame d'Antraigues ?
- Pourquoi a-t-elle demandé ce que c'était ?
- Le second coup de feu semblait venir du haut de l'escalier. Si elle avait été touchée par une balle, elle aurait du ressentir une douleur ?
- Le cocher dit qu'il a vu Lorenzo mort sur le plancher mais rien n'indique qu'il se soit suicidé ?
- Le chirurgien King arrive par hasard sur les lieux du meurtre ?

Alors les questions les plus importantes sont :

- Qui voulait la mort de d'Antraigues ?
- Qui étaient les commanditaires du double meurtre ?
- Bonaparte ou bien des proches de Louis XVIII ?
    - Bonaparte : cela semble peu probable car en 1812, d'Antraigues ne représentait plus rien dans la politique européenne.
    - Quant à Louis XVIII, d'Avaray et Blacas vouaient une haine terrible au Comte à tel point qu'ils poursuivirent son fils Jules jusqu'en 1823 lorsque celui ci se fut installé en France.
    - Le livre que d'Antraigues et Puisaye voulaient publier était-il la raison du meurtre ?

Il faut savoir qu'en 1806, d'Antraigues avait publié à Londres un faux traité entre la France et la Russie qui prévoyait l'expulsion des Bourbons de Naples et l'agrandissement de la Russie aux dépens de l'Empire Ottoman. A la suite de ce faux document, Vorontzov, ambassadeur de Russie en Angleterre, se plaignit des intrigues du Comte. De plus, d'Antraigues avait tenté, grâce à Panine, un des assassins du Tsar Paul I^{er}, de renouer des relations avec Alexandre I^{er}, mais ces démarches furent sans résultat. L'enquête établit qu'un émigré vénitien, né en Suisse (dont le nom ne fut pas cité), une espèce d'intrigant, corrompit Lorenzo à force d'argent et de promesses. C'est ainsi que l'on sut que Lorenzo lui remettait les lettres du Comte et les décachetait ou gardait celles qui lui semblaient intéressantes. Il fut soupçonné d'avoir été le provocateur du crime. Accusé, il se jeta par la fenêtre. Cependant l'enquête ne nous a jamais indiqué le nom de cet homme ! Un procès eut lieu mais fut traité avec négligence et il fut établi par la justice anglaise que Lorenzo avait commis ces crimes sur l'ordre de ceux qui l'employaient.

Cependant, on peut voir l'affaire sous l'angle suivant : d'Antraigues se plaignait de sa femme, de ses violences et de ses caprices de caractère. Regrettant sa voix perdue, aigrie par des déceptions, fatiguée par l'exil, la Saint-Huberty ne possède plus assez de beauté pour se faire pardonner son humeur chicanière qui jadis à l'opéra la rendait insupportable. Le 1er janvier 1812, le comte d'Antraigues consigne dans un cahier ses états d'âme. La Saint-Huberty, sa femme, est devenue une vieille femme aigrie et méchante, leur fils Jules qui a 20 ans a quitté le domicile familial. Voici ce qu'il a écrit : *"Je ne puis croire que je voie 1813 sans me séparer de ma femme, à moins que Dieu ne daigne m'accorder la grâce de mourir ou me donner une patience surnaturelle. Le ton qu'elle a pris depuis six mois est si rude et si violent, si injurieux que j'ai fait une grande faute en l'épousant. Son caractère est insupportable et me rend la vie bien amère, et mon intérieur plus cruel que le tombeau. Je vois le retour de mon fils et ami Jules avec effroi. Ce sera une nouvelle cause de malheur pour lui et pour moi par la tyrannie qu'elle pourra exercer sur lui comme si il avait six ans. Je me borne à demander à Dieu de protéger mon fils, de conserver ma femme et de mourir sans souffrir, mais en ayant le temps de me préparer."*

Antoinette de Saint-Huberty

Antoinette Clavel épousa Monsieur de Saint-Huberty en premières noces

En lisant les états d'âme du Comte d'Antraigues, on imagine immédiatement qu'il s'agit d'un drame familial ! D'Antraigues tire un coup de feu sur sa femme. Celle-ci crie "Lorenzo !" afin que celui-ci lui vienne en aide. Le domestique se lance sur le Comte et lui assène un coup sur l'épaule avec le premier objet tranchant qu'il trouve sous sa main. D'Antraigues blessé et à moitié assommé monte vers sa chambre en titubant, Lorenzo sur ses talons. Ils entrent quasiment ensemble dans la chambre, d'Antraigues avant de s'écrouler tire sur Lorenzo un second coup de feu qui le tue. Puis à moitié mort, il s'écroule sur le lit tel que le chirurgien le découvrit ! Banal crime domestique, est-ce le véritable scénario ? Ce n'est pas si sûr.

Une autre piste de loin la plus plausible explique ce double meurtre. Dès son arrivée en Angleterre en 1806, le Comte se met au service de Canning qu'il connaît bien depuis l'époque où il adressait ses bulletins à Francis Drake, consul d'Angleterre à Gênes. Il offre également ses services à Lord Castlereagh. Léonce Pingaud, historien du Comte d'Antraigues, signale que lors d'un voyage en Egypte en 1778, un voyant oriental aurait prédit à Castlereagh : *"Tu seras couvert de honte dans ce monde, tes femmes te seront infidèles et tu seras tué par tes bâtards !"*

George Canning

Lord Castlereagh

En 1806, d'Antraigues participe avec le ministre Castlereagh à la fameuse affaire du joueur d'échec. Rappelons brièvement cette affaire : il s'agissait d'enlever l'Empereur Napoléon en introduisant auprès de lui le fameux automate fabriqué par Von Kempelen[3] : " *Le Joueur d'échec "* que personne n'avait pu battre*.*

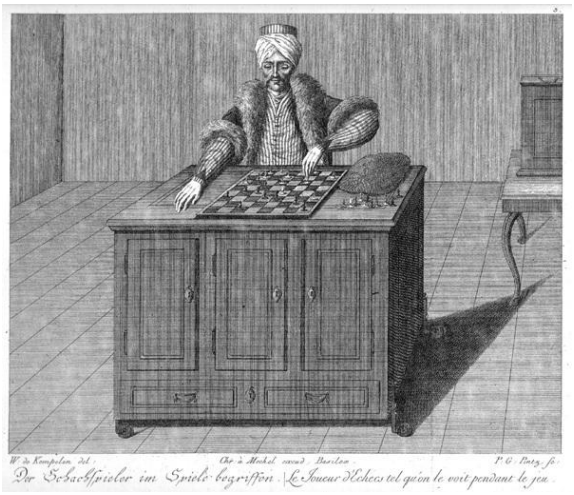

Profitant d'une partie d'échec à Hambourg, un espion d'une équipe franco-anglaise installée à Hambourg devait s'introduire à l'intérieur de l'automate et procéder à l'enlèvement de l'Empereur et à son remplacement par un sosie. Le chef de cette mission était un diplomate, le colonel Sir Benjamin Bathurst, ami de Lord Perceval et de Castlereagh. Mais les organisateurs de cette affaire avaient omis de prévenir le gouvernement anglais de l'époque. C'est pourquoi la mission se solda par un fiasco à la suite de l'intervention du chef du contre espionnage français Charles Schulmeister[4]. D'Antraigues, dans cette sombre machination, devait jouer le rôle d'agent de liaison entre l'Angleterre et le continent où Alexandre de Tilly[5] était installé à Hambourg.

[3]Wolfgang Von Kempelen, 1734-1804, baron conseiller de Marie-Thérèse d'Autriche devint célèbre grâce à la construction d'un automate : "Le joueur d'échec". A cette même époque, d'autres automates avaient été construits en Europe par Vaucanson, Droz, de Maillardet, d'Enslen, de Siegmayer, de Miral, et de Malzel. L'automate fut présenté à Bratislava en 1709 pour la première fois. C'était une sorte de caisse avec un échiquier et une forme humaine assise devant revêtue d'un habit turc, tenant de la main droite une longue pipe orientale et de la gauche elle poussait ses figures et pions. A Vienne Marie-Thérèse et l'Empereur Joseph II louangèrent l'inventeur et dès 1783 Von Kempelen fit le tour de l'Europe : Bâle, Dresde, Leipzig et Paris. En 1784, il fut acheté par Frédéric II de Prusse et atterrit à Berlin.

[4]Chef de police et des renseignements à Vienne jusqu'en 1815, spécialiste des coups tordus, il avait retourné deux officiers supérieurs du renseignement autrichien : Wend et Reilzki. Il utilisa également le capitaine Achille des Touches comme sosie de l'Empereur du fait de la ressemblance de celui ci avec l'Empereur.

[5]Alexandre de Tilly envoyé par la Convention à Gênes avait dépensé 54 millions pour faire éclore une révolution qui livra Gênes à la France et payait les denrées et fournitures à un prix excessif lui permettant de détourner les fonds. Ce fut un agent secret le plus cynique et le plus amoral de son époque. Maître chanteur, séducteur notoire, auteur de pièces de théâtre, il travaillait à la fois pour d'Antraigues et le comte de Provence à Hambourg. Il se suicida à Bruxelles en 1816 après avoir été convaincu d'escroquerie.

Alexandre de Tilly

Après l'échec du complot, Canning et Castlereagh[6] se haïrent terriblement, à tel point que ces deux hommes s'affrontèrent dans un duel au pistolet en 1809. D'Antraigues, qui était le protégé de Canning, avait été au courant du désastre de l'expédition de Hambourg et détenait certainement des documents ou des lettres compromettantes sur le rôle exact joué par Castlereagh.

Cette même année 1809, le 16 décembre, on retrouva dans un fossé de Perleberg en Prusse une lettre froissée dans la poche d'un pantalon maculé de boue. Ce pantalon était à peine humide bien que la pluie n'ait cessé de tomber depuis plusieurs jours. Il semble alors que ce vêtement fut mis de façon à ce que l'on le trouve aisément. On identifia le pantalon comme ayant appartenu au diplomate Sir Benjamin Bathurst disparu à Perleberg depuis le 26 novembre 1809. La lettre était destinée à la femme du diplomate. Il expliquait ses craintes de ne pouvoir retourner en Angleterre car sa perte avait été machinée par les russes et le comte d'Antraigues. La femme de Benjamin Bathurst, Philida se mit à remuer ciel et terre afin de savoir ce qu'était devenu son mari. Elle se rendit même à Magdebourg et à Perleberg pour procéder elle même à une enquête auprès des témoins connus.

D'Antraigues savait qu'il était brûlé auprès de Louis XVIII et de ses partisans installé à Hartwell. C'est pourquoi il avait une grande envie de renouer ses relations avec le Tsar. Pour rentrer en grâce auprès des Russes, il avait fait espionner Sir Bathurst[7] depuis son départ de Vienne, afin de subtiliser les papiers concernant les clauses secrètes de l'entente Austro- anglaise de 1809.

[6]Robert Stewart, 1769-1822, second marquis de Londonderry. Irlandais de naissance ce qui ne l'empêcha pas de mater la révolte irlandaise dans un bain de sang à Peterloo. En 1807, les Tories reviennent au pouvoir et il reçoit le portefeuille de la guerre et des colonies. Il quitte ce poste en 1809 après son duel avec son ennemi juré Canning et devient ministre des affaires étrangères. A la suite d'un chantage, il se suicide en 1822 en se tranchant la gorge.

[7]Neveu de Henry Bathurst, baron Apsley, responsable de la monnaie. Ambassadeur de Grande Bretagne à Vienne. Il disparut en 1809 à Perleberg en revenant de Vienne sur la route de Hambourg. Il voyageait avec un passeport Prussien. Benjamin Bathurst était un ennemi fanatique de l'aile droite des Tories dont Canning était le chef.

On apprit alors que le secrétaire qui accompagnait Sir Benjamin Bathurst, et qui se disait s'appeler Fischer et être un courrier de l'ambassade britannique, s'appelait en réalité Krouse et était prussien. Rappelons que Bathurst, bien que citoyen britannique, voyageait avec un passeport prussien. Quand on enquêta à Vienne sur Fischer, l'ambassade britannique n'avait pas connaissance d'un nommé Fischer comme un de ses courriers !

Arrêtons-nous un instant sur le personnage de Krause ou Krouse. Le baron Charles-Frédéric von Kolbielski, le plus habile agent secret autrichien de l'époque, se faisait appeler Kraus ou Krause. C'était un aventurier turbulent qui descendait d'une famille noble de la Pologne prusienne. Il s'était consacré à la cause des Habsbourg. L'empereur François II l'appréciait fort. Pendant l'occupation de Vienne par les français, il était resté sur place malgré les dangers qu'il pouvait courir, car il avait été signalé à Schulmeister qui était commissaire de la police impériale à Vienne. A la suite du retournement de l'espion français Guéniard, Krause fut mouillé dans cette affaire par Schulmeister qui laissa croire à l'Empereur d'Autriche que celui-ci travaillait pour lui. En 1810, Krause fut arrêté par les autrichiens et écopa de 18 années de forteresse. On peut donc se demander si Krause, le secrétaire de Bathurst, n'était pas ce fameux espion chargé de reprendre les documents volés à Vienne par le diplomate anglais. Car, dans ces documents, il apparaissait que les subsides anglais ne servaient pas les efforts de guerre ! On peut donc supposer que Krause se soit débarrassé de Bathurst afin de récupérer les documents, puisqu'il aurait laissé traîner le fameux pantalon contenant la lettre du diplomate à sa femme. Cette lettre devait faire porter les soupçons sur ceux qui avaient organisé le vol et ainsi le piège se refermait sur l'équipe du Comte d'Antraigues avec son agent résidant à Hambourg, le fameux Gimel, espion bien connu des prussiens, puisque l'ambassadeur de Prusse, le Comte Grotte, écrivait à Bourienne à propos de Gimel : *" Vous pouvez être assuré qu'il reviendra un beau jour d'Hambourg avec le grade de colonel britannique."*

Benjamin Bathurst

En 1811, Philida Bathurst, la femme du diplomate anglais disparu, reçut d'Antraigues à Londres. Celui-ci lui dit qu'il se faisait fort de prouver que son mari était réellement mort. Il expliqua que le crime avait été perpétré par les agents de Napoléon. Comme la jeune femme demandait des preuves, le Comte lui répondit qu'il désirait la voir demeurer assez longtemps à Londres afin de pouvoir lui transmettre la réponse par lettre chiffrée qu'il se disposait à adresser sur le champ à ses contacts de Paris. Le temps nécessaire à la réalisation de la réponse s'était écoulé et Philida Bathurst comptait voir réapparaître le Comte un jour ou l'autre. Le 20 juillet 1812, soit deux jours avant le meurtre, d'Antraigues faisait savoir qu'il viendrait la voir deux jours plus tard et lui apprendrait la vérité sur la disparition de son mari. Il semble que la berline qui, le 22 juillet, attendait d'Antraigues devant son domicile de Barnes Terrace, devait emmener d'Antraigues chez Philida Bathurst. Philida Bathurst bouleversée par la mort du Comte d'Antraigues demanda l'autorisation au Foreign Office de consulter les dossiers découverts chez d'Antraigues et mis sous scellés. Le gouvernement anglais refusa toute autorisation. L'affaire ne semble pas aussi simple car deux mois plus tôt, le 11 mai 1812, le Premier Ministre britannique Lord Spencer Perceval fut tué par Billingham un soi-disant exalté qui ne put jamais expliquer son geste ayant très certainement été manipulé. A la même époque, les espions Bonnet de Martanges, agent royaliste du Comte d'Antraigues[8] à Londres, Gimel[9], son agent de Hambourg, et Stapleton disparaissent totalement et ne seront jamais retrouvés. Alexandre de Tilly correspondant de Castlereagh réfugié à Bruxelles se suicide (ou est contraint au suicide) le 28 décembre 1816. Tous les membres de l'opération qui avait échoué moururent de mort violente.

[8]Ex professeur de philosophie à la Sorbonne avant la Révolution. Engagé dans l'armée saxonne et française, espion du comte d'Artois et agent royaliste de d'Antraigues.

[9]Bourienne rappelle dans ses mémoires, tome VI et VII parus en 1829, que le Comte de Gimel avait des relations secrètes avec les anglais.

D'Antraigues, pour rentrer en grâce auprès des russes, avait peut-être fait espionner et suivre le diplomate depuis son départ de Vienne afin de lui subtiliser les papiers concernant les clauses secrètes de l'entente Austro-anglaise de 1809. Les anglais apprirent ce qui s'était passé à Perleberg et décidèrent de supprimer d'Antraigues devenu véritablement un personnage encombrant : point n'était besoin d'afficher sur la place publique les turpitudes du gouvernement de Sa Majesté !

Le Comte d'Antraigues en 1806

Vue actuelle du village d'Antraigues

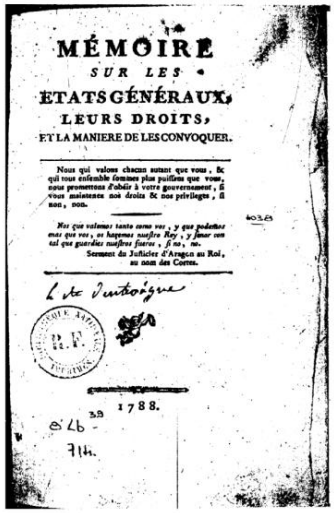
MÉMOIRE
SUR LES
ETATS GÉNÉRAUX,
LEURS DROITS,
ET LA MANIERE DE LES CONVOQUER.

1788.

Autographe du Comte d'Antraigues